

© BOIS de Terre

Sur les marchés et dans les petites boutiques, les artisans créateurs proposent leurs pièces uniques. Mais derrière les vitrines, l'inquiétude grandit : ventes en baisse, charges lourdes, concurrence d'internet… L'activité souffre. Pour beaucoup, c'est le besoin de créer qui les aide à tenir.

Frédéric ANTOINE

Artisan créateur, "profession" menacée

UNE PASSION DE PLUS EN PLUS FRAGILE

« *Une écharpe à 50 euros ? À ce prix-là, je prends du fil et des aiguilles et je la tricote moi-même !* » La scène, vue sur un marché de Noël, résume le malentendu persistant entre le public et ceux qui tentent de vivre de leurs créations. Car derrière le prix d'un objet artisanal se cache une réalité économique invisible. Sur une écharpe à 50€, une fois la TVA retirée, il en reste environ 41. Si elle est vendue en dépôt-vente, près de 30% partent dans la commission. Restent 28€, dont il faut retirer les matières premières. Une fois cotisations et impôts payés, que reste-t-il pour le travail ? Sans compter le temps passé à préparer les marchés, les déplacements, le matériel, les heures derrière un stand…

Les marchés artisanaux ont longtemps été le principal débouché des créateurs. Mais cette dynamique s'essouffle. « *Chaque année est moins bonne que la précédente* », confie Céline Mortier, créatrice de bijoux et d'objets décoratifs en vitrail. « *Sur les marchés de Noël, les personnes se promènent et prennent du bon temps. Elles viennent boire un verre ou manger un morceau, mais pas nécessairement acheter de l'artisanat* », ajoute Marie Laruelle, qui transforme des plantes sauvages en vin de pissenlit. « *Ce n'est pas faux*, répond Christian Drielinck, président de l'Association des Artisans Créateurs (AAC). *Mais, quand j'organise un événement, je vois aussi beaucoup d'exposants derrière leur stand regarder leur smartphone plutôt que dire bonjour aux clients…* »

VITRINES PRÉCAIRES

Face aux marchés, les boutiques de créateurs sont le nouveau moyen de toucher le public. On y pratique souvent le dépôt-vente : les objets restent la propriété du créateur et la boutique les vend contre une commission (± 30-35%). Une bonne affaire pour les créateurs, mais un équilibre économique fragile pour les boutiques. Une ex-gérante raconte qu'avec 80 000€ de chiffre d'affaires, elle ne pouvait pas se verser de salaire. À Soignies, Lynie Chapelle, créatrice et gérante de boutique, explique avoir démarré avec 14 artisans en dépôt-vente. Aujourd'hui, elle approche les 70 marques et créateurs, mais a parfois été obligée de travailler avec de plus gros fournisseurs. « *Sinon, malheureusement, ce n'était pas rentable*. » Additionnées aux autres coûts, les commissions donnent aussi aux artisans l'impression de travailler à perte. Ces dernières années, plusieurs magasins de dépôt-vente ont d'ailleurs fermé, notamment à Bruxelles, Charleroi, Jodoigne, Namur, Ciney ou Dinant. Ce qui illustre la difficulté de faire vivre ce type de commerce. À Mons, *Créa'City* fonctionne autrement : la gérante, Jacqueline Maggio, achète directement les pièces aux artisans avant de les revendre, environ 2,5 fois plus cher. Compte tenu de la TVA, et des frais, elle estime cette marge acceptable.

D'autres choisissent le modèle de l'ASBL. Il ne s'agit alors plus d'une activité commerciale dont on tire profit et salaire, mais d'une entreprise collective qui mutualise les coûts et les responsabilités. À Visé, *Les Flâneries* de Brigitte Purnelle et Élodie Close-Lecocq fonctionne ainsi. Créé sous forme d'ASBL, leur commerce devait être éphémère. L'expérience ayant bien fonctionné, il s'est poursuivi, des boutiques temporaires ont vu le jour et un magasin a été repris à Hannut. 20 à 25 créatrices participent à chaque projet. Elles disposent d'un espace dans la boutique, paient un petit loyer ainsi qu'un pourcentage sur ses ventes, et assurent des permanences. Ainsi, une personne ne doit pas porter seule le risque financier d'un magasin.

PARTICIPATION MENSUELLE

Le Comptoir des artisans namurois fonctionne dans un esprit comparable. Une trentaine de créateurs y disposent d'un espace de vente. « *Comme si chacun avait sa petite boutique dans l'espace commun* », explique une responsable. Les artisans paient une participation mensuelle et établissent eux-mêmes les factures de ses ventes, comme lors d'un marché artisanal. Les magasins éphémères, tel *De Passage*, qui n'ouvre qu'en fin d'année à Charleroi Ville 2, reposent sur la même idée, qui se retrouve aussi dans des *concept-stores*. À Bruxelles, *Yuman Village* rassemble ainsi des marques et entrepreneurs engagés dans l'économie circulaire. L'un de ses magasins a toutefois dû fermer récemment faute de fréquentation suffisante.

Tous les artisans sont en principe inscrits à la Banque Carrefour des entreprises et disposent d'un numéro d'entreprise. Ceux qui exercent à titre complémentaire et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 20 000€ bénéficient du régime de franchise de TVA. Cette situation complique parfois les relations avec les boutiques ou les *concept-stores* soumis à la TVA, et a été rendue beaucoup plus difficile avec l'arrivée du système de facturation en ligne Peppol… Un mot revient lorsqu'on demande aux créateurs pourquoi ils continuent malgré la fragilité économique de leur activité : la passion. « *Une fois que j'ai mis les mains dans la terre, j'ai vraiment eu envie de continuer* », raconte une céramiste. Elle a suivi des stages et regardé des dizaines de vidéos avant de se lancer. Maman de deux enfants et prof de sciences, Mathilde a commencé la couture en 2017 après avoir appris qu'elle devenait tata. Depuis, elle a ouvert *Coin-coin Cou-*

« Je paie tout, mais je n'en vis pas. »

ture et n'a jamais arrêté. Après sa journée de travail, Céline Mortier rejoint souvent son atelier. « *Quand je crée, je suis seule avec moi-même, dans ma bulle. Je me centre et je me retrouve.* » Pour Titef, qui fait des foulards cousus main et bijoux fantaisie, l'artisanat est aussi une manière de « *se vider la tête* » après son travail à l'hôpital.

TENIR ET SE RETROUVER

On devient souvent artisan créateur après une reconversion. Alexandra Culéa, maroquinière, travaillait dans le secteur dentaire. Après la pandémie, la pression au travail devient trop forte et un *burn-out* survient. En redécouvrant l'odeur du cuir dans un atelier, elle se rappelle son arrière-grand-père cordonnier. Elle suit une formation et lance son activité. Cathy Houdart découvre la céramique après un *burn-out* lié à un harcèlement professionnel dans la grande distribution. Elle conçoit aujourd'hui des tasses originales. Pour Marie Laruelle, tout commence par une recette familiale de vin de pissenlit. Après avoir perdu son emploi, elle décide de se lancer : « *Être indépendante était un rêve depuis longtemps.* » Elle produit désormais dans un atelier installé dans une ancienne boulangerie. « *Je paie tout, mais je n'en vis pas* », confie-t-elle.

« Quand je crée, je me centre et me retrouve. »

Exercer leur activité en plus d'un autre métier est le sort de la plupart des créateurs. Ils sont "indépendants à titre complémentaire", à côté d'un emploi, du chômage ou d'indemnités de maladie. Christine Boulanger est ainsi esthéticienne et formatrice à l'IFAPME. Avec une associée, elle a lancé Amarïe, des bougies artisanales fabriquées dans des bouteilles recyclées. Né pendant la pandémie, le projet s'appuie notamment sur des ventes à domicile, type Tupperware, plutôt efficaces. Autre profil : le couple d'artisans de *Bois de Terre*, à La Bruyère. Lui réalise des bols selon une technique japonaise ancestrale (voir photo p. 4), elle est céramiste. Ils ont créé une société « *pour payer le matériel avec les bénéfices* », mais sans se verser de salaire.

La concurrence des plateformes en ligne est pointée par tous les créateurs pour expliquer leur situation. Lors du covid, tout le monde achetait local. Maintenant, sur internet, des objets ressemblant à de l'artisanat se vendent à très bas prix. « *J'ai même dû noter sur mon stand que rien n'était chinois, que tout était bien amaytois* », raconte Titef. « *Une de mes amies voit ses créations copiées sur Temu. Ça décourage clairement* », ajoute Jacqueline Maggio. À cela s'ajoutent toutes les contraintes administratives dont les créateurs se passeraient bien.

SE RÉINVENTER

Face aux difficultés, il arrive qu'ils se demandent s'ils ne vont pas arrêter. Mais rares sont ceux qui parlent d'abandonner complètement. « *Je ne peux tout simplement pas vivre sans exercer ma passion* », confie la bijoutière Ingrid Michel. Pour continuer, ils tentent de se diversifier. Les boutiques en ligne existent, mais vendent peu. « *Les réseaux sociaux demandent un investissement constant* », explique-t-on à l'atelier de Lynie. Un autre créneau se développe : les ateliers et les stages. Les *Broches de Sarah* organisent ainsi des initiations à la broderie *upcycling* pour adolescents. Ailleurs, des ateliers se développent, parfois dans des espaces dédiés, comme au sous-sol du *Comptoir des artisans namurois*. À Huy, Carole Vandermeir a suivi le chemin inverse : son *Espace Crafty* est né d'ateliers très suivis, avant l'ajout d'une boutique d'artisans au succès encore incertain.

Dans un domaine où l'on travaille souvent seul, la solidarité joue un rôle essentiel. Sur les marchés, lors des permanences en boutique, les créateurs échangent conseils et contacts. « *On se retrouve souvent entre artisans, on se donne des coups de main* », raconte Christine Boulanger. Sur l'avenir du métier, ils restent prudents. Certains craignent que l'artisanat devienne une activité de loisir plutôt qu'un métier. Mais tous continuent malgré tout. Parce que fabriquer un objet unique reste une expérience que l'industrie ne pourra jamais reproduire. Créer avec ses mains procure une satisfaction particulière. Voir quelqu'un repartir avec un objet que l'on a imaginé et fabriqué reste un moment magique. ■

UN LABEL PASSOIRE

La chose est ignorée, jusque dans des structures d'aide aux créateurs : il existe en Belgique un label officiel d'"artisan certifié". Fin 2024, 2479 personnes l'avaient obtenu. Délivré par la Commission Artisans du SPF Économie, il atteste d'une activité « *essentiellement manuelle, authentique et créative* ». Pour l'obtenir, il faut le demander. L'entreprise doit avoir moins de 20 travailleurs et relever de l'artisanat. Certains créateurs y voient une marque de reconnaissance.

Mais pour beaucoup d'autres, ce label n'a guère de valeur. Ingrid Michel s'en montre très critique. Sur certains marchés, elle a vu des exposants arborer le logo tout en vendant « *des tranches de bûche coupées à la tronçonneuse, des breloques achetées au kilo en Chine montées sur des systèmes tout prêts ou des saucissons soi-disant artisanaux achetés en grosse quantité* ». La créatrice refuse donc de demander cette reconnaissance. « *Sur mon stand, j'ai une affiche "Artisan diplômé".* » D'autres créateurs soulignent simplement que le public ne connaît pas ce label, et qu'il ne change rien aux ventes.

Sur le terrain, plusieurs associations tentent de soutenir les créateurs. *Les Comptoirs des Ressources créatives*, nés à Liège en 2012, en sont un exemple. Présentes à Liège, Verviers, Namur, Mons et Charleroi, ces ASBL financées principalement par la Région wallonne emploient une trentaine de personnes. Elles accompagnent ceux qui vivent (ou souhaitent vivre) de leur création grâce à des ateliers et équipements mutualisés, des conseils et des activités de mise en réseau. Le magasin *De Passage*, à Charleroi, est une de leurs initiatives. Mais ce soutien reste insuffisant. « *On voit dans nos publics des choses très belles, mais on a l'impression que le politique ne prend pas la mesure du talent et du soutien dont les créateurs ont besoin* », estime Thibaut Blaffard, du comptoir de Liège. (F.A.)

Le cancan de Kanar

